



ANNEXE 1 - QUESTIONNAIRE

COMPLÉMENT D'INFORMATION AU CONTRAT D'ENGAGEMENT



Contacts pour s'engager dans un contrat de lutte :

FREDON Occitanie : **04 67 75 64 48**

Animateur Campagnol : **06 33 87 09 30**

fredon@fredonoccitanie.com

www.fredonoccitanie.com

Cadre Réservé à :	
Date de réception du document :	
N° d'enregistrement :	

Ce document est une déclaration individuelle d'engagement dans la lutte contre le campagnol. Il vous permet de déclarer de manière prévisionnelle les méthodes de lutte qui seront mises en place sur votre exploitation.

Rappel : La lutte doit être précoce, collective et coordonnée. Elle repose sur l'emploi de plusieurs moyens de lutte complémentaires.

La lutte comporte :

Une ou des actions directes :	Une ou plusieurs mesures alternatives :
<ul style="list-style-type: none">○ Le piégeage pour lutter contre les taupes et les campagnols,○ Le travail du sol (profond ou superficiel),○ La lutte contre les taupes par PH3,○ La lutte contre les campagnols par appâts secs en basse densité.○ La lutte contre les campagnols et les taupes par tout autre produit et/ou matériel homologué.	<ul style="list-style-type: none">○ L'installation de perchoirs et/ou de nichoirs pour les prédateurs naturels des campagnols,○ La gestion du couvert végétal (broyage des refus, alternance fauche/pâturage),○ La destruction des galeries (mécaniquement et/ou par pâturage d'animaux),○ La restauration de l'habitat des prédateurs naturels des campagnols (haies, zones refuges...).

Attention ! Pour l'utilisation de certains produits, l'exploitant doit être en possession du Certificat Individuel (Certiphyto) et respecter les obligations réglementaires (Arrêté ministériel en date du 14/05/2014 et AMM...), voir les conditions avec votre OVS (ou section d'OVS).

IDENTIFICATION DE L'EXPLOITATION			
NOM – Prénom :			
Raison Sociale :			
Statut :			Si société, nombre d'associés :
N° de SIRET :			Code APE :
N° CERTIPHYTO :			N° PACAGE :
Adresse			
	Code Postal		Commune :
Tel.			Mobile :
Mail :			

FREDON Occitanie - Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

10 chemin de la Plaine - 34 990 JUVIGNAC

Tél. : 04 67 75 64 48 - mail : fredon@fredonoccitanie.com - site : www.fredonoccitanie.com

SIRET : 395 095 367 00045 - APE : 9412 Z - OF : 76 34 090 3534

La FREDON est agréée pour la distribution de produits phytosanitaires par la DRAAF Occitanie sous le numéro d'immatriculation 3400010.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION				
ATELIERS D'ÉLEVAGE :		<input type="checkbox"/> Bovin Lait	Nombre de vaches laitières	
		Production annuelle moyenne	L	
		<input type="checkbox"/> Bovin Viande	Nombre de vaches allaitantes	
		<input type="checkbox"/> Ovins/Caprins laitiers	Nb de brebis	Nb de chèvres
		Production annuelle moyenne	L	
		<input type="checkbox"/> Ovins viande	Nombre de brebis	
		<input type="checkbox"/> Autres		
		Nombre d'UGB totaux :		
		Nombre d'UGB par hectare :		
TYPE DE PRODUCTION :		<input type="checkbox"/> Standard	<input type="checkbox"/> IGP / AOP	<input type="checkbox"/> Label Rouge
		AB	<input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/>
SURFACES	SAU :	ha	Cultures : 1 :	
	STH :	ha	2 :	
	PP :	ha	3 :	
	(y compris landes et parcours)		Natura 2000 :	
	PT :	ha	Autres contraintes environnementales :	
		 ha	
PARCELLAIRE (remplir le tableau ci-dessous ou extraction Telepac)				
Les îlots / parcelles engagées dans une ou plusieurs méthodes de lutte (directe ou alternative)				
N° Ilot	N° parcelle si distinction au sein de l'îlot	Commune de rattachement de l'îlot	Surface totale déclarée	Code culture

MÉTHODES DE LUTTE A ENGAGER :

Le tableau suivant permet d'identifier pour chaque îlot (ou parcelle si déclinaison à la parcelle) les méthodes qui seront utilisées. Afin d'établir le coût de lutte, il est bien de connaître pour chaque méthode :

- la surface concernée : la surface totale du ou des ilots engagés dans la méthode choisie,
- le matériel utilisé : décrire le plus précisément possible le matériel
 - exemple pour les pièges : piège guillotine - 50 pièges – achat, location, bien propre
 - exemple pour le travail du sol : tracteur 90 cv – 4 RM + décompacteur - 4 dents - 80 cv
- le temps estimé pour mettre en œuvre la méthode sur une année de campagne de lutte : temps de piégeage, nombre d'heures tracteur par îlot,...
- les coûts estimés : factures d'achat, de location, de prestations de services, ...

Ceci n'est qu'un tableau indicatif d'engagement dans la lutte. A la fin de la campagne, au moment de la déclaration au FMSE pour indemnisation, c'est ce qui a été effectivement réalisé qui sera pris en compte. Le tableau pourra alors être modifié / complété.

Méthodes	Choix des méthodes	N° des îlots engagés	Surface totale concernée	Matériel utilisé ¹	Période prévue pour la réalisation	Coûts estimés ²
Les méthodes de lutte directe (choisir une ou plusieurs actions)						
Piégeage campagnols						
Piégeage taupes						
Traitement PH3 (taupe)						
Traitement bromadiolone (campagnol)						
Autre produit homologué :						
Les méthodes de lutte alternatives (choisir une ou plusieurs actions)						
Décompactage de prairie						
Retournement de prairie						
Broyage des refus						
Alternance fauche / pâture						
Hersage des prairies						
Installation de perchoirs						
Installation de nichoirs						
Restauration haies, zones refuges,...						

¹ Pour les cases cochées, préciser le matériel : type de pièges, outils pour le travail du sol,...

² Factures, prestations services, temps passé

POINT SUR LA SITUATION VIS-À-VIS DE LA LUTTE CONTRE LES CAMPAGNOLS TERRESTRES, A LA DATE DE SIGNATURE DU CONTRAT :

FREDON Occitanie - Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

10 chemin de la Plaine – 34 990 JUVIGNAC

Tél. : 04 67 75 64 48 – mail : fredon@fredonoccitanie.com – site : www.fredonoccitanie.com

SIRET : 395 095 367 00045 – APE : 9412 Z - OF : 76 34 090 3534

La FREDON est agréée pour la distribution de produits phytosanitaires par la DRAAF Occitanie sous le numéro d'immatriculation 3400010.

Descriptif du matériel disponible sur l'exploitation

Matériel utilisé	Nombre	Type (nom du piège, ex : topcat, putange, fer à taupe....)	Date achat	Matériel appartenant à vous, GDON, CUMA ...	Modalité de lutte (personnel, prestataire,)
Pièges					
Canne distributrice d'appâts secs					
Charrue distributrice d'appât sec					
Matériel de PH3					
Décompacteur					
Herse de prairie					
Broyeur					
Autres matériels de travail du sol					

Point sanitaire

Le taux en spores butyriques est généralement : Bon Moyen Mauvais

Date à laquelle ce taux a posé un problème pour votre exploitation :

Était-ce en lien avec une année de pullulation de campagnols : OUI NON

Frais vétérinaires (moyenne annuelle) :

Estimation du taux de présence en campagnol terrestre et taupe sur les parcelles les plus touchées (ou les premières touchées en début de cycle)

N° Ilot ou nom usuel	Date	Taupe (%)	Campagnol (%)	N° Ilot ou nom usuel	Date	Taupe (%)	Campagnol (%)

Situation de l'exploitation dans le cycle du campagnol terrestre, à la date de signature du contrat :

Basse densité Croissance Pic de pullulation Déclin

A.....,
le

Signature de l'Exploitant :